

FFvolley

Ligue
Pays de la Loire



12 septembre 2024

Ligue des Pays de la Loire de Volley-ball

Commission Régionale d'Arbitrage

Réunion de rentrée des arbitres

Bilan 2023-2024

- Si la reprise post-covid nous a fait dire que nous n'avions pas été impactés négativement, cette nouvelle saison nous a apporté son lot de difficultés à gérer.
- En effet, plusieurs arrêts d'arbitres, de mises en pause d'autres et de changement dans les priorités de certains nous ont mis en difficulté sur les désignations et les rectificatifs à faire.

Fort heureusement :

- Nous pouvons toujours compter sur certains arbitres pour être réactifs et disponibles et éviter que des matchs soient rendus à la CFA ou que d'autres se déroulent sans officiel,
- Nous avons des CDA qui sont elles aussi réactives et qui communiquent bien entre elles et avec la CRA,
- Le travail des CDA est très fructueux et nous avons de nombreux nouveaux arbitres et l'avenir devrait être plus simple. D'autant plus que l'arbitrage trouve maintenant sa place dans des compétitions comme les interdep. Cette politique sur la place de l'arbitrage dans notre Ligue et nos Comités, particulièrement chez les jeunes, doit se poursuivre. C'est indispensable.

Bilan 2023-2024

- De plus, de nombreuses réclamations, et “commentaires” post match par mail, quasiment tous non recevables sur la forme, ont fait perdre beaucoup de temps à tout le monde, salariés et bénévoles.

Ainsi :

- Nous avons travaillé conjointement avec la commission sportive et les salariés de la Ligue afin que la procédure de traitement des réclamations soit éclaircie et explicite pour tous,
- Nous avons de nombreuses fois fait des rappels auprès des arbitres sur leurs droits et devoirs,
- La CRA, en réunion, a demandé à sanctionner des arbitres comme peuvent l'être des clubs et joueurs ne respectant pas leurs prérogatives.

Bilan 2023-2024

- Concernant les désignations :
 - Nos arbitres de Panel A et B ont officié sur 115 rencontres LNV et internationales amicales,
 - Les Panel C et D sur 45 matchs en Elite,
 - l'ensemble des arbitres évoluant en national ont assuré 315 désignations en Elite Avenir, N2 et N3,
 - Ajoutons à cela les 95 désignations juge de ligne, parfois hors ligue, avec de nombreux matchs en semaines y compris en Coupes d'Europe,
 - Les 77 journées d'arbitrages en beach-volley,
 - Et bien sûr l'ensemble des matchs régionaux et départementaux.

Bilan 2023-2024

- N'oublions pas les ligériens qui ont officié lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en tant que NTO (Officiel Technique National en français) :
 - Johanna BÉAOUSSON (Marqueuse Volley-Ball),
 - Mathieu BOUE (Marqueur Volley Assis),
 - Geoffrey BRASSART (Juge de ligne Beach-Volley et Volley Assis),
 - Adrien ISNARD (Juge de ligne Beach-Volley),
 - Jean-Philippe QUENTIN (Marqueur Beach-Volley),
 - Ludivine TANGUY (Juge de ligne Beach-Volley),
 - Malo TEXIER (Marqueur Volley-Ball)
 - Kim TRUONG (Marqueur Beach-Volley)

Informations réunion de rentrée des Présidents de CRA du 08-09-24

- Il n'y aura plus de JDL en LNV mais en Elite en play-off et en play-down. En attente de savoir s'il en faudra en Coupe de France Pro et en Coupe d'Europe,
- La CFA reprend la main sur les désignations Elite Avenir,
- La numérotation des maillots sera maintenant de 1 à 99 ainsi il n'y aura plus de plaquette à aucun niveau.
- Les inscriptions des sanctions au relevé réglementaire seront comptabilisées globalement sur tous les niveaux et le resteront 1 an à la date de la sanction,
- En CDF M18, les éliminés des 1^{er} et 2^{ème} tours seront reversés en Challenge de France. Les désignations seront à la charge des CRA,
- Rappel , en CDF jeunes, les arbitres ne sont pas concernés par la limite d'âge,

Informations réunion de rentrée des Présidents de CRA du 08-09-24

- Indemnités nationales :
 - Elite : 86 euros,
 - N2 : 73 euros,
 - N3 : 65 euros,
 - 0,36 euro / km, covoiturage 0,50 euro / km,
 - nuitée 86 euros en IDF et 76 euros en province,
19 euros frais de repas pour rencontres couplées sur 2 jours > 200 kms aller (soir du 1^{er} match et midi du 2^{ème} match).
 - Prime de semaine à partir de 0 kms en FFvolley,
- Répartition fédérale reçue le 10 septembre. Les premières journées devraient être faites rapidement,
- Pas de nouvelles règles. Des propositions ont été approuvées mais leur application n'a pas été validée au niveau FIVB,
- Tenue d'arbitrage : pas de changement cette saison et on ne sait pas quand ça changera.

Informations réunion de rentrée des Présidents de CRA du 08-09-24

- Formation :
 - Outils d'aide à la formation pour les CRA-CDA avec notamment la mise en place d'une mallette pédagogique / outils de formation pour chaque grade. Un groupe de travail est mis en place,
 - Questionnaire en ligne sur les connaissances des règles pour les panels A et B (études de cas) en formation continue,
 - Formation continue et harmonisation des superviseurs CFA,
- Dorénavant la CRA doit donner les candidats aux grades « National » et « Fédéral » dès janvier à partir de cette saison.
 - Un candidat au grade « National » doit avoir arbitré au moins 5 matchs en 2nd en N3,
 - Un candidat au grade « Fédéral » doit avoir arbitré au moins 5 matchs en N2.

Informations réunion de rentrée des Présidents de CRA du 03-09-22

- Stage Nationaux : 22 candidats reçus sur 22 dont 2 PDL
- Stage Fédéral 1 : 13 candidats reçus sur 18 dont 1 PDL
- Stage Fédéral 2 : 18 candidat reçu sur 24
- Panel A (LAM et LAF) = 2 des PDL
- Panel B (LAF et LBM) = 3 des PDL
- Panel C (Elite) = 2 arbitres des PDL (+1 descente en panel NAT)
- Panel D (Formation grade « Fédéral ») = 1 des PDL
- Beach : 5 arbitres des PDL officient sur les compétitions nationales + 1 superviseur
- Volley Assis : 7 arbitres en PDL

Règlement Régional d'Arbitrage

RRA validé lors de l'AG de juin 2024

- Le [Règlement Général d'Arbitrage](#) prime sur le RRA
- Le RRA récapitule les spécificités régionales de la Ligue des PDL

Nouveautés 24-25 :

- DAFA : concernant l'arbitrage sur un plateau jeune (départemental ou régional, l'arbitre doit obligatoirement être jeune et avoir la licence Encadrement extension Arbitre,
- La limite d'âge pour officier en régional qui avait été actée pour une mise en application lors de la saison 23-24 apparait maintenant dans le RRA,
- Ajout du lien vers la procédure de traitement par la Ligue des réclamations [ICI](#),
- La CRA est maintenant en capacité d'infliger des mesures et amendes administratives aux arbitres conformément à l'article 9.5 du Règlement Général de l'Arbitrage. Ces mesures sont applicables à tous les niveaux.

FORMATION

- Les arbitres jeunes de la Ligue, formés eux aussi par les CDA, présents aux Volleyades se sont fait remarquer de manière très positive. La CFA nous a demandé expressément d'en prendre soin et de ne pas les perdre de vue,
- Également, nous avons à nouveau suivi les arbitres et l'évolution de leur carrière, à minima de ceux qui nous ont fait part de leur intérêt. Ainsi nous avons poursuivi les supervisions toute la saison. Nous en profitons pour remercier les arbitres expérimentés pour le temps donné à la réalisation de ces supervisions en plus de leurs propres arbitrages,
- Finale des Volleyades arbitrée par une jeune Ligérienne, May-Linh RAPPASSE de l'ENTENTE CHOLETAISE.
- Tous les arbitres jeunes des Pays de la Loire ont obtenu sur l'ensemble de leurs matchs la note maximale.

FORMATION

- Rappel formation et évolution de carrière:

Formation Arbitre Jeune et Départemental : CDA sous la responsabilité de la CRA

Passage de Départemental à Ligue : proposition de la CDA à la CRA

Test théorique en début de saison + à minima 2 supervisions positives + Examen théorique de fin de saison

Passage de Ligue à National : proposition de la CRA à la CFA

Stage géré par la CFA et préparation par la CRA

Passage de National à Fédéral : proposition de la CRA à la CFA

Stage géré par la CFA et préparation par la CRA

Si vous souhaitez évoluer, dites le à votre CDA et à la CRA !

Informations diverses

- [Engagement dématérialisé](#) que vous avez tous reçu,
- La CRA insiste auprès des arbitres pour que l'espace Arbitre soit utilisé pour renseigner les indisponibilités.
C'est notre référence pour réaliser les désignations nationales et les remplacements.

Et surtout :

tenez-les à jour régulièrement !

Remarque : si vous avez des demandes particulières, vous pouvez le préciser dans le formulaire d'engagement.

Chaque CDA peut avoir un fonctionnement différent de la CRA.

Informations diverses

- Etat des lieux des arbitres « gérés » par la CRA (pour compléter les informations de la CFA) :

- 16 arbitres panel NA (pour National) officiant en N2-N3 (+1)
- 22 juges de lignes (+4)
- 22 arbitres Ligues enregistrés sur la base de données (+0)

Les arbitres « Ligue » peuvent être appelés à officier en N3 selon le niveau de l'arbitre , les besoins, les perspectives d'évolution de carrières, les motivations.

Nous avons besoin d'arbitres pour officier en national !

- Du fait de la généralisation en cours de la Feuille de Match Electronique (FDME), il n'y a plus de formation de feuille de match papier.

La CRA Pays de la Loire met en place d'une [feuille de match papier simplifiée](#) disponible sur le site de la Ligue dans la section Arbitrage.

A utiliser uniquement :

- aux niveaux prénational et régional
- en cas de blocage de la FDME

Informations diverses

- Rappel : les indemnités d'arbitrage seront maintenant
Versées par la Ligue et non plus par les clubs.

Un virement bancaire sera réalisé **toutes les 3 journées de pré-nationale.**

N'oubliez pas de mettre à jour vos coordonnées bancaires, si besoin, auprès de la
Ligue en envoyant votre RIB à

raf.volley.pdl@gmail.com

- Précision certificat médical arbitre et ophtalmologie : le test peut être réalisé par votre
médecin traitant ou un opticien !
- Nouveau code FDME : logiquement 2425

Évolution de carrière et promotions

- Nous avons présenté 1 candidat au stage Fédéral.
Félicitations à Kim TRUONG (CDA44) qui a réussi le stage Fédéral 1.
- Félicitations à nos 2 arbitres ayant obtenu le grade National lors des finales de Coupe de France M18 F :
 - Thierry DELCHOQUE (CDA49)
 - Abdelhamid MOKAHLI ESSABAG (CDA44)
- Concernant le grade Ligue, nous sommes heureux de féliciter ici 4 arbitres :
 - Sarah IDAIS (CDA 49),
 - Eglantine PIL (CDA 49),
 - Céline RICHARD (CDA 49),
 - Alice VAUVERT (CDA 53).
- Félicitations également à Adrien ISNARD qui a réussi le stage d'Arbitre International de Volley-Ball et qui est maintenant officiellement candidat à ce grade.

Informations importantes

Nouvelle répartition des tâches à la CRA :

- Adrien ISNARD = répartition des matchs régionaux et prénationaux aux CDA, gestion des réclamations, gestion des tests théoriques des candidats aux grades « Ligue », « National » et « Fédéral » de la Ligue.
- Philippe COMBE = désignations nationales
- Jean Philippe QUENTIN = suivi des candidats aux grades « Ligue », « National » et « Fédéral » de la Ligue et désignations des superviseurs,
- Geoffrey BRASSART = gestion des rectificatifs nationaux et répartitions des CDF Jeunes selon les tours et les besoins.

Informations importantes

Concernant les recherches de remplaçants sur les matchs nationaux, un groupe what's app va être créé.

Seuls les administrateurs pourront écrire sur ce groupe lorsque la CRA ou la CFA sera à la recherche d'un arbitre pour un match en particulier.

Les arbitres intéressés et disponibles devront envoyer un mail à la CRA ou un message à Geoffrey BRASSART.

Les arbitres concernés recevront prochainement une invitation au groupe.

Informations importantes

N'OUBLIEZ PAS DE PRENDRE VOTRE LICENCE ARBITRE
AVANT LE 1^{ER} MATCH !!!

Si vous ne pouvez pas honorer une désignation Nationale, contacter le plus tôt possible la
CRA par mail !

Si vous ne pouvez pas honorer une désignation Régionale ou Départementale, contacter le
plus tôt possible votre CDA !

Site de la Ligue



Accueil

Aide Ressources

Pratiquer

Se former

Développer

La Ligue

RESSOURCES – ARBITRAGE

> Règles Officielles du volley ball

> Nouvelles règles 2022.2023

> Ballons homologués

> Catégories d'âge autorisées

Type de licence des arbitres et marqueurs
attestation d'honorabilité

> Consulter Ressources Fonctionnement club

Site de la Ligue



Accueil

Aide Ressources

Pratiquer

Se former

Développer

La Ligue

Engagement arbitre

- Engagement arbitre
- Prêt arbitre

Espace arbitre FFVolley

- Espace arbitrage FFVolley

Informations arbitrage

» Les règlements

» Ressources Sportive et Arbitrage

» Formations arbitres

Référents CDA – CRA

- **CDA 44** : volley44.arbitrage@gmail.com
- **CDA 49** : cdavb49@gmail.com
- **CDA 53** : mayenne.cda53@gmail.com
- **CDA 72** : sarthe.cda72@gmail.com
- **CDA 85** : arbitragevolley85@gmail.com
- **Présidents CRA** : arbitrage.liguepdl@gmail.com

Site de la Ligue



Accueil

Aide Ressources

Pratiquer

Se former

Développer

La Ligue

Joueur(se)s

Entraîneurs

Arbitres

Dirigeants

SE FORMER

PARCOURS DE FORMATION

JEUNE ARBITRE

PARCOURS DE FORMATION

AFFINITAIRE

PARCOURS DE FORMATION

DÉPARTEMENTAL

LIGUE

NATIONAL

FÉDÉRAL

Questions diverses



- Merci pour son investissement à Thierry BOUGAIN du club des Sables d'Olonne qui quitte la région. Bonne continuation à lui et bons arbitrages en Nouvelle Aquitaine.
- Q : Ca veut que dire la pénalité financière pour les cartons s'appliquent à toutes les divisions également ?
- R : OUI cf [Tarifs Ligue 24/25 et évolution](#)
- Q : Comment va se passer la validation des licences des arbitres de Rezé suite à la disparition du NRMV ?
- R : question est posée à Johan Soumy de la CFA
- Q : C'est la date de la DHO qui compte c'est ça pour la qualification?
- R : oui c'est cela. Les validations financière et administratif doivent être faites dans les 30 jours après la DHO. Dans le cas contraire, la licence est suspendue.

Questions diverses



- Q : Le 2nd arbitre reste du côté de la table de marque ?
Ou comme VNL/JO c'est le 1er ??
- **R : Pas de changement à notre niveau. C'est comme ça en VNL et JO pour la TV à la demande du producteur FIVB.**

- Q : Pour les tenues, au moins les polos, est-ce qu'il est prévu une participation financière à terme ou une négociation avec le fournisseur ??
- **R : non rien n'est prévue. Les clubs peuvent participer puisque les arbitres permettent au club de ne pas avoir d'amendes conséquentes. De plus en arbitrant régulièrement, les frais sur la tenue d'arbitrage sont vite remboursés.**